

- L'ENCYCLOPEDIE DES MIGRANTS -
SYNTHESE DU GROUPE DE REFLEXION (1) – 29.11.2014

Cette synthèse a pour objectif de garder une « trace », une « mémoire » du projet tel qui se donne à voir au moment même où il se réalise. En effet, la particularité de ce travail n'est pas d'offrir une synthèse finale d'un travail accompli, mais de faire montre d'un processus de réflexion qui a occupé un ensemble d'acteurs sur une journée complète à partir d'un projet artistique développé par *L'âge de la la tortue*. Ici, en s'attachant à rester au plus près des propositions de chacun, il sera proposé un point de vue (extérieur au sens où je ne fais ni parti de l'association, ni du comité directeur) sur les thématiques développées, les interventions, les discussions et les négociations qui ont eu lieu et qui agrémenteront les décisions du comité de décision.

1. MISE EN PLACE DU GROUPE DE REFLEXION

1.1. Présentation de L'âge de la tortue

Samedi 29 novembre 2014, 10h, Le Triangle, Rennes. La journée débute par la présentation de l'association *L'âge de la tortue* et du projet en présence de Céline Laflute (coordinatrice générale), Paloma Fernández Sobrino (directrice artistique du projet) et Antoine Chaudet (chargé de communication et de création graphique). *L'âge de la tortue* est une association fondée en 2001 autour d'un collectif d'artiste – proche de *L'élaboratoire* – provenant du spectacle vivant. Ce collectif d'artistes s'est réuni autour de la volonté d'aller à la rencontre des personnes et des territoires où elles vivent afin de collecter des paroles autour des questions de société ; l'objectif étant d'imaginer à partir de là des projets artistiques. Installé au Blosne depuis 2006, *L'âge de la tortue* poursuit cette optique en « s'intéressant aux personnes avant de les intéresser aux projets artistiques ». Parmi ses projets emblématiques, sont cités : *Correspondances citoyennes*, *Partir*, *Partir 2* et *Expéditions*. L'intérêt de cette présentation est de montrer le cheminement, le processus faisant passer d'une résidence d'artistes au Blosne avec *Correspondances citoyennes* au projet de *L'encyclopédie des migrants*. En effet, si des bases communes préexistent (récits intimes et questionnement de l'espace public), le travail s'est progressivement alimenté de diverses formes artistiques (lettres, photographies), coopératives (avec l'Espagne, la Roumanie) et scientifiques (contributions de chercheurs en sciences sociales). Le dernier projet en date, *Expéditions* – projet de coopération européenne sur le thème des quartiers dits « populaire » et de leur représentations habituelles – a travaillé sur la manière dont une équipe d'artistes, de chercheurs et de pédagogues en collaboration avec des habitants pouvaient proposer d'autres manières de générer des représentations (autres que stigmatisantes) sur ces quartiers.

1.2. Présentation du projet 'L'encyclopédie des migrants'

« *L'encyclopédie des migrants réinterroge la question des migrations dans une approche sensible à travers la thématique de la distance. Qu'est-ce que l'éloignement produit sur l'individu ? Comment les repères sont-ils bousculés par l'acte d'abandon du pays d'origine ? Il s'agit de collecter les témoignages sensibles de personnes qui ont expérimenté des migrations dans leur parcours de vie. Concrètement le projet propose de partir à la rencontre de personnes migrantes, des personnes qui du fait de la traversée de frontières et l'installation au-delà de celles-ci portent des identités complexes et tentent de concilier des cultures différentes »*

Le projet de *L'encyclopédie des migrants* est un projet international et pluridisciplinaire. Du Finistère breton à Gibraltar, il vise à récolter 400 témoignages de personnes migrantes dans 11 villes de la façade atlantique (35 par ville, 50 à Rennes dont un focus au Blosne, quartier de résidence de *L'âge de la tortue*, avec 25 témoignages). *L'encyclopédie* prendra la forme de 400 lettres intimes (lettres manuscrites adressées à une personne de l'entourage restée au pays) en langue maternelle avec traduction en quatre langues (français, castillan, portugais, anglais ; mais traduction seulement dans la langue du pays de résidence pour chaque témoignage) accompagnées d'une photographie co-construite entre le photographe et la personne. Le projet artistique se situe autour du détournement de « l'objet encyclopédique » avec « tout son poids encyclopédique » - symbole du savoir légitime et scientifique – afin d'y faire figurer « les savoirs du vécu », des récits de vie, des histoires de vie comme savoirs tout autant légitimes. Cela se concrétisera à la fois dans la forme « encyclopédique » (format A3, 2000 pages, reliures dorées ou en or, 3 volumes) et artistique (11 exemplaires pour chaque ville faisant de *L'encyclopédie des migrants* un objet précieux, une œuvre d'art).

Le dispositif, pour ne pas se limiter aux 11 exemplaires écrits et afin d'obtenir un aperçu global du projet, sera complété par 2 éléments :

- L'encyclopédie des migrants* papier : objet précieux valorisé et mis en scène dans son importance,
- Un documentaire du projet : pour laisser une « trace » de ce qui va se passer lors du projet et de tout le processus visant à obtenir l'objet artistique,
- Un site web : incluant le processus du projet (de sa création à sa réalisation) avec des espaces d'expression (blogs) ainsi que l'encyclopédie numérique, du corpus, des pistes audio et vidéo de témoignages,...

Ainsi, *L'encyclopédie des migrants* est à la fois un projet artistique (détournement de l'encyclopédie), un projet politique (reconnaissance pour les villes, la société de tous ces parcours de vie), un projet scientifique (travail de collaboration avec des chercheurs et, en parallèle, de microprojets scientifiques autour du projet), un projet éditorial (mission commune du groupe de réflexion et du projet de coopération internationale) qui s'organise autour de différentes étapes entre 2014 et 2017 : étape de conception (à laquelle contribue

le groupe de réflexion), étape de transmission (autour d'un séminaire regroupant les différents acteurs du projet), étape de collecte, étape de production (guides, site Internet,...), étape de diffusion (valorisation), étape d'évaluation (séminaire d'évaluation). La collaboration est ici un élément primordial du projet. Elle est à comprendre tout d'abord entre les différents acteurs du projet / le réseau (villes partenaires, partenaires opérationnels, chercheurs associés), ensuite entre les référents terrains (les binômes de collecte de témoignage (coopération entre personnes contacts et chercheurs accompagnateurs), photographes et personnes migrantes, enfin entre les deux instances du projet (le comité de décision et le groupe de réflexion accompagnant la réflexion).

1.3. Enjeux et missions proposées au groupe de réflexion

La création du groupe de réflexion relève d'une volonté de créer une « méthode contributive » au projet afin d'aborder collectivement (c'est-à-dire à travers une pluralité d'acteurs) la construction du projet. Concrètement, ce groupe a été conçu afin « d'émettre des réflexions et des propositions sur les grands axes du projet, d'élaborer des méthodologies de collecte de témoignages de migrants, de participer au séminaire de transmission de ces méthodologies aux équipes locales, de participer aux restitutions et aux actions de diffusion locales, de participer au séminaire d'évaluation du projet ». Ainsi, le groupe de réflexion est force de proposition et d'orientation pour le comité de décision qui est seul décisionnaire final. De fait, le groupe de réflexion (même si de nombreuses décisions ont déjà été prises) se trouve être un opérateur de « l'étape de conception » du projet et, à ce titre, il doit soumettre des propositions quant aux « règles du jeu » qui seront transmises aux partenaires européens. *L'âge de la tortue* rappelle l'enjeu de cohérence que sous-tendent cette réflexion et cette écriture commune. Ainsi, d'ici fin 2015 et la « transmission » du projet, l'enjeu est de créer autour de ce groupe de réflexion un groupe « qui dure dans le temps » et qui, par l'échange des différents acteurs en présence, fera « humanité ensemble ». Deux missions principales sont affectées au groupe de réflexion : la participation à la rédaction des guides 1) de la personne contact 2) du photographe (les guides étant des petits manuels à l'usage des destinataires récapitulant les « règles du jeu » déterminées par le comité de décision).

Ce groupe de réflexion se faisant en amont de la documentarisation du projet (prévu fin 2015), l'équipe a tenu à garder une trace de ce qui s'y disait, s'y discutait afin de garder une « mémoire » du projet lors de la phase de conception ; trois productions ont été retenues :

- un compte-rendu interne pour le comité de décision ;
- un journal / feuille de chou, sous la forme d'un compte-rendu employant une forme artistique afin de communiquer sur les journées des groupes de réflexion (quatre au total) et d'inviter les personnes qui le souhaitent à rejoindre l'équipe
- une synthèse de chaque groupe de réflexion (cette synthèse)

1.4. Les membres du groupe de réflexion (tour de table)

Dans la perspective de la mise en place du projet, l'objectif a été de composer un groupe de réflexion autour « de citoyens migrants ou non, d'acteurs locaux, de photographes, de chercheurs en sciences sociales et de l'équipe de coordination transnationale ». Accueilli lors de l'ouverture de la séance, chaque membre du groupe a pu se présenter en fin d'introduction de l'association et du projet. Ainsi invité à prendre la parole, chacun a pu s'identifier en lien avec le projet, il ressort de ce groupe d'une trentaine de personnes (le groupe a évolué dans la journée, notamment entre le matin et l'après-midi) une multitude d'identifications : membres de *L'âge de la tortue* et du comité de décision, étudiants (masterants et doctorants) et enseignants-chercheurs, photographes, militants et bénévoles associatifs, anciens membres de projets de *L'âge de la tortue*, habitants du Blosne, professeurs d'espagnol et d'histoire-géographie, migrants, sociologue, intervenant invité... Des membres du groupe se sont également exprimés en fonction de leurs centres d'intérêt : intérêt artistique (démarche, éthique, montage artistique), intérêt pour les projets de *L'âge de la tortue*, intérêt pour les « histoires de vie » et les « récits de vie », intérêt pour la thématique de la migration et l'histoire de la migration, intérêt professionnel et personnel, intérêt pour le quartier du Blosne. De fait, les personnes cumulent ici les « casquettes » dans un processus de reconnaissance du groupe. A noter également la récurrence des étudiants et des chercheurs à affirmer un intérêt personnel en plus de l'intérêt scientifique... Sur le principe, il semble que la composition du groupe de réflexion satisfasse l'hétérogénéité des champs voulu au départ.

1.5. Déroulement de la journée

La journée s'est répartie entre différents temps : présentations (l'association, le projet, le groupe de réflexion), tour de table (présentation des membres du groupe), interventions (Anne Morillon et Jean-Michel Lucas) ainsi que des ateliers de discussion et de nombreux échanges. Les discussions ont tourné autour des interventions (voir chapitre *infra*) et des deux thématiques qui mobilisaient cette journée : Quels mots pour parler des migrations ? Qui témoigne dans l'encyclopédie ?

Déroulement de la journée :

- 1) Présentation : l'association, le projet, le groupe de réflexion
- 2) Tour de table
- 3) Intervention Anne Morillon : Quels mots pour parler des migrations ?
- 4) Discussion autour de l'intervention d'Anne Morillon
- 5) Intervention Jean-Michel Lucas : Reconnaissance et dimension humaine du projet
- 6) Discussion autour de l'intervention de Jean-Michel Lucas
- 7) Atelier : Qui témoigne ?

2. LES INTERVENTIONS : LA DEFINITION DE « BALISES »

2.1. Anne Morillon : Quels mots pour parler des migrations ?

Cette intervention, autour de laquelle de nombreux échanges se sont développés (voir *infra*), a permis de poser quelques définitions relatives aux thèmes de la migration.

Tout d'abord la définition de « migrant » qui, selon l'UNESCO, « peut-être compris comme toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays ». A partir de cette définition descriptive (on peut cependant noter que la suite de la définition posée par l'UNESCO « cependant, cette définition est peut-être trop restrictive lorsque l'on sait que certains pays considèrent comme migrants des personnes nées dans le pays » - non évoquée ici – sera l'objet de nombreux débats au cours de la journée), ont été posées plusieurs raisons de la migration (raisons qui peuvent être et sont régulièrement imbriquées) :

- Economiques : travail, carrière professionnelle, épanouissement professionnel, manque de travail dans le pays d'origine, survie économique de soi et de sa famille (et de la famille restée au pays),...
- Politiques : en raison des situations internationales compliquées, beaucoup de déplacements de populations, fuite pour cause de vie ou physique en danger,...
- Familiales : conjoints, enfants de migrants ; il y a en terme administratif regroupement familial
- Culturelles : intérêt pour la culture
- Etudes
- Médicales (voir chapitre *infra*)
- Catastrophes naturelles : il semble ici que le cadre international n'a pas de réponse face à celles-ci (la convention de Genève sur le droit d'asile et droits des réfugiés n'est pas opérante). Ces catastrophes semblent pourtant être un enjeu majeur (exemple : le Bangladesh) tout en étant en dehors des enjeux « nationaux » classiques (sur les nouveaux enjeux géopolitiques des migrations internationales : Catherine Wihtol de Wenden)

En termes statistiques, ont été évoquées les répartitions des titres de séjour délivrés en France en 2010 aux étrangers (source : Ministère de l'intérieur) :

- 45% motifs familiaux
- 30.5% études
- 9.5% raisons humanitaires : avec intégration des raisons « politiques » aux raisons humanitaires : refuge, migration; exil, fuite du pays,...
- 9% raisons économiques

Deux remarques ont ponctuées cette intervention. D'une part, les enfants nés en France de parents migrants ne sont pas considérés par la définition de l'UNESCO comme migrants (ainsi des frères et sœurs peuvent être différemment migrants ou non). D'autre part, les chiffres liés aux titres de séjour masquent nécessairement la migration clandestine mais prennent en compte les « régularisations » qui sont principalement de deux motifs : humanitaires et familiaux.

Ensuite, les définitions d' « émigré » et d' « immigré » ont également été évoquées. « Immigré » comme personne résidant dans un pays où elle n'est pas née (raisonnement en fonction du pays d'accueil), « émigré » comme personne qui a quitté son pays pour aller dans un autre pays (raisonnement en fonction du pays quitté, pays d'origine). Dans un enjeu de reconnaissance, il semblerait que l'émigré soit souvent oublié : c'est un effet une personne qui a quitté un pays, une langue, une culture, un univers religieux (nous reviendrons sur les discussions émergentes *infra*). C'est en quelque sorte « quelqu'un dans un pays qui a quitté un autre pays ».

2.2. Jean-Michel Lucas : Droits culturels, reconnaissance et dimension humain du projet

Jean-Michel Lucas, intervenant en tant que militant des droits humains et culturels et se positionnant dans ce qu'il appelle les « valeurs universelles » (ce « vers ce que l'on doit tendre »), prend comme référence l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* ». Ainsi, *L'encyclopédie des migrants* doit vérifier qu'elle rentre dans le cadre de cet article. Sur cette base, les « droits culturels » des personnes doivent être reconnus, Jean-Michel Lucas les fait reposer sur trois mots :

- « Liberté » : au sens d'une liberté effective (Amartya Sen), liberté de faire ou de ne pas faire (dans le cadre de l'encyclopédie : de répondre ou de ne pas répondre). Il s'agit ici de la maîtrise effective de cette liberté, il faut ainsi reconnaître les personnes comme êtres de liberté, et prendre le temps de vérifier si les personnes rencontrées sont des êtres de liberté ; si ce n'est pas le cas, il faut interroger la place que peut avoir le projet dans la situation des personnes (exemple de la photographie). Dans le cadre d'un projet artistique et culturel, la déclaration de Fribourg (adoptée en 2007) sur les droits culturels fait référence : elle implique fortement la liberté de la personne en tant que personne humaine : (Article 3) : « Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit de choisir et de voir respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression ; ce droit s'exerce dans la connexion notamment des libertés de pensée, de conscience, de religion, d'opinion et d'expression »,

(Article 4) : « Toute personne a la liberté de choisir de se référer ou non à une ou plusieurs communautés culturelles, sans considération de frontières, et de modifier ce choix ; nul ne peut se voir imposer la mention d'une référence ou être assimilé à une communauté culturelle contre son gré »

Est-ce que la lettre, la photographie sont des modes d'expression de la liberté des personnes ? Le travail d'encyclopédie doit se confronter aux libertés des personnes et leurs capacités.

- « Égalité » : il s'agit ici de questionner le rapport de domination possible dans le cadre d'une rencontre avec un témoin. Le collecteur doit ainsi être attentif à la portée de son travail : chercher l'égalité, mais quelle égalité ?
- « Dignité » : Il faut se demander si ce qu'on a fait permet à la personne, à l'être humain libre d'être en égalité de « dignité » (à noter ici la différence entre la DDHC française « tous les hommes naissent libres et égaux en droit » et la DUDH de l'ONU « tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit ». Il y a un enjeu ici pour l'encyclopédie de « reconnaissance » : reconnaître la personne en dignité (pas simplement « connaître »), laisser la place à sa manière de voir le monde.

Reconnaissance ? Selon Jean-Michel Lucas, s'il n'y a pas reconnaissance (de l'expressivité, de la capacité de l'exprimer), il y a mépris (Axel Honneth), non humanité : la personne est invisibilisée (physiquement, socialement), considérée comme objet (personne fonction) et donc réifiée (il y a donc un enjeu essentiel pour une encyclopédie, objet fixe, à ne pas réifier une expérience intime). Cette reconnaissance, provenant d'un rapport à « l'autre » avec sa subjectivité, contient plusieurs moments :

- Reconnaissance via la confiance : rapport affectif, amour, empathie (assurance),
- Reconnaissance via le respect : la personne qui témoigne a les mêmes droits que le collecteur, droit à la parole et son respect,
- Reconnaissance via l'estime sociale : ici ce ne sont plus les mêmes droits pour tout le monde, il existe un critère de mérite (chercher la singularité des personnes); problème de quels critères? de quels référentiels d'estime (il faut rester attentif aux droits humains)?

Tous ces éléments ne doivent pas, selon Jean-Michel Lucas, être pris comme des principes mais bien comme des « balises » ; en effet, ce projet ne peut définir quelle « humanité » est la meilleure pour les personnes. L'humanité est ainsi « un terme vide à remplir », savoir ce qu'est l'humanité est un combat, un dialogue perpétuels et ouverts (auxquels cette encyclopédie contribue). Ces balises doivent ainsi permettre de connaître des limites à ne pas dépasser dans une discussion permanente : c'est ce qui est appelé « la palabre » (dispositif visant à faire communauté ensemble, faire genre humain, dans la prise en compte de la normalité des écarts émanant de chaque personne (chacun ayant sa liberté de voir le monde)). Cette encyclopédie doit donc prendre le temps d'être dans la discussion,

dans le débat, pour faire en sorte que les uns et les autres s'ajustent et changent, que chacun fasse un pas vers « plus ». Il y a donc un double travail : reconnaître les références culturelles des personnes, leur dignité, leur liberté attachés à ce qui fait leur identité et aussi les arracher à ce qui fait leur identité pour voir ce qui fait leur singularité (attachement-arrachement).

De fait, dans l'évaluation du projet, il faut se demander si celui-ci – dans le cadre du référentiel des droits humains – a permis un peu plus de liberté, de dignité, de reconnaissance ? Deux références peuvent permettre l'évaluation du projet :

- Convention de Faro sur le patrimoine culturel : « comme un ensemble de ressources du passé que des personnes considèrent par-delà le régime de propriété des biens comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelles évolutions », « les partis reconnaissent qu'il est de responsabilités de toute personne seule ou en commun de respecter aussi bien le patrimoine culturel des autres que son propre patrimoine et en conséquence le patrimoine commun », ici européen ;
- La définition de la culture de la déclaration de Fribourg : « le terme culture regroupe les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et mode de vie par lequel une personne ou un groupe exprime son humanité ».

Le travail sur le témoignage de migrants est donc un travail sur les cultures des « autres » et donc la manière de construire l'humanité ensemble, de faire humanité ensemble. C'est donc une reconnaissance par la liberté, l'égalité et la dignité ne pouvant se détacher de la notion de « réciprocité ».

3. EMERGENCE D'UN SAVOIR COLLECTIF

Nous allons tenter ici de répertorier les différentes thématiques qui ont émergé des discussions autour notamment des deux interventions de la journée. Mélange à la fois de savoirs professionnels, scientifiques, du vécu, pratiques ou théoriques, ces échanges ont ainsi permis de faire émerger un savoir collectif entre les différents membres du groupe de réflexion autour de *L'encyclopédie des migrants*. C'est notamment sur les bases de cette réflexion que le comité de pilotage prendra les décisions finales concernant le projet.

3.1. Identité(s), catégorisation et représentations

L'une des premières questions que pose ce travail est « qui est migrant ? ». C'est ainsi que le groupe a principalement tourné ses réflexions autour de la notion d' « identité(s) ».

Processus complexe, « l'identité » ou les « identités » d'une personne semble(nt) difficile à définir. En effet, le concept d'identité doit nécessairement être compris à travers ses différentes composantes. A partir de là, et dans la perspective de ce projet, le groupe a ainsi retenu le concept d' « identification » où la personne, dans sa volonté de témoigner ou non, prendra en compte sa propre auto-identification (ou non) comme migrante (le groupe se retire ainsi de le droit d'hétéro-désigner une personne comme migrante dans la recherche de témoignages). L'identité (concept « figé ») est donc perçue comme « identité(s) complexe(s) » où la construction identitaire est perçue comme un processus identificatoire. De fait, l'identité doit être comprise à la fois dans sa dimension collective et individuelle, entre reconnaissance d'une appartenance et une recherche de singularité. Dans un contexte migratoire, cela pose la question de l'assignation à une identité et les formes de domination. En effet, les mots étant « chargés », ils disent beaucoup des rapports de domination : les désignations des personnes migrantes (« migrants », « émigrés », « immigrés », « étrangers »,...) traduisent ainsi des rapports de domination car ils sont définis – par exemple en France – par ce qui a été appelé les « dominants », les « majoritaires » (nous pourrions également dire par un discours hégémonique sur la migration). Le groupe constate qu'un migrant américain ne sera pas désigné comme immigré, contrairement à d'autres migrants qui le seront. Ainsi, certaines personnes se retrouvent plus stigmatisées que d'autres et les rapports sociaux ne leur permettent pas de résister face à cette hétéro-désignation.

Permettre cette auto-désignation et résister à ces formes d'assignation est un enjeu de cette encyclopédie. En effet, il semble crucial pour le groupe de réflexion de faire part de la diversité des formes de migration. Perçu principalement comme un problème, ce travail doit en permettre une critique et valoriser les différentes formes de migration (il existe par exemple en Bretagne une migration principalement anglaise qui n'est jamais évoquée : ne posant pas « théoriquement » de problème). Il est nécessaire de retraduire la « normalité » de la migration, et ne pas rentrer dans une caricature des migrants et de redéfinir les termes de la migration à partir des expériences de chacun. Le groupe questionne ici notamment les catégorisations (« expatrié » pour un français à l'étranger, « travailleur immigré » pour une personne provenant d'Europe de l'est, du sud ou d'Afrique ; de même, on ne parle pas de « communautarisme » pour les français à l'étranger).

3.2. Migration, territoire et frontière

De nombreuses discussions ont tourné autour de l'établissement des « frontières » et la production de l'altérité. En lien avec la question d'identité (qui inclut, qui exclut), il est question de la « normalité » ou sa représentation (par exemple française) et l'étrangéité du migrant au-delà des frontières. De fait, par la réification des frontières, il se produit une altérisation, une mise en mots de la différence qui fait passer d'une frontière administrative (construite) par exemple à une frontière linguistique et culturelle. Les politiques publiques

contribuent à la mise en place de ces frontières par le pouvoir d'autorité qu'elles dégagent et, de façon dialectique, ces frontières sont reprises dans les discours ordinaires. Participer à la déconstruction des représentations de ces frontières dans un objectif de reconnaissance des migrants et de la migration comme processus courant, voilà un autre objectif de ce travail (il y a ici une dimension politique d'accompagnement du changement). La remise en perspective de ces frontières doit permettre ainsi de travailler sur la « marge », sur la représentation des territoires « fermés » et ce travail questionne nécessairement la migration « intérieure » (*voir infra*).

C'est ainsi le territoire « national » qui est questionné à travers ces notions. A partir des exemples des procédures de « régularisation » et des titres de séjour pour raisons médicales, il a émergé que la migration était au centre des questions sociétales d'un pays. En effet, les deux sont possibles d'après les lois françaises mais, concrètement, les préfectures ont des pratiques très différentes d'une région à l'autre, d'une ville à l'autre, avec une même possibilité légale. Ils se retrouvent être ainsi des « variables d'ajustement » (alors qu'il y a la possibilité légale de donner des titres de séjour d'1 an pour les étrangers malades, la pratique des préfectures est principalement axée sur des autorisations provisoires de 3 mois renouvelables, ce qui permet de ne pas offrir d'aides sociales, celles-ci commençant au bout de 3 mois et 1 jour). De fait la « migration interroge l'Etat de droit » et la société dite « d'accueil » : en termes de droits, de reconnaissance de la diversité, de l'égalité ; c'est donc parler des sociétés françaises, espagnoles, portugaises,... que de parler de la migration, c'est pour cela que ce sujet ne concerne pas seulement les migrants, mais tous les citoyens d'une société. Le droit des étrangers peut ainsi être perçu comme le « baromètre des libertés publiques » : « quand ça va mal là, ça va mal ailleurs ». De fait, il est considéré ici que le territoire peut être interrogé « en creux » par la migration : en termes de reconnaissance, de droit, de représentations,...

Ainsi, le parcours migratoire se trouve être aux prises avec l'ensemble de ces éléments. Cela peut se traduire par des violences administratives (exemple cité du parcours de régularisation à la préfecture de Rennes) ou une invisibilisation dans l'espace public d'une partie des migrants (les personnes déboutées du droit d'asile se trouvant dépourvues de contact sur le territoire « d'accueil ») : invisibilisations physiques et administratives.

3.3. *Témoignage, récit de vie et « opacité » de la relation*

Le « témoignage » ou le « récit de vie » (terme qui sera d'avantage utilisé en sociolinguistique ; rejetant par-là la dimension traumatique de l'aveu du témoinant judiciaire) est ici décrit comme la phase essentielle de ce projet. Ce travail se donne comme devoir de réfléchir à la portée de cette action. Il s'agit en effet de « faire humanité », faire « plus de liberté », de « liberté » et il est donc nécessaire de se donner des contraintes de travail pour faire en sorte que la relation à l'autre soit plus importante que le résultat

attendu : il y a une valeur humaine prépondérante au projet. Il s'agit ici d'un travail ethnosociolinguistique de prise en compte de l'autre, de respect de sa parole qui induit la « réciprocité » du projet : c'est un apport mutuel. Cela introduit le terme « d'opacité » (Edouard Glissant) : il y a liberté d'interviewer les personnes et liberté de répondre (ou non) qui suppose « l'opacité » de la relation. Le groupe s'entend ainsi sur la notion d' « émancipation » autour de ce projet qui vise à donner le « pouvoir d'agir », la « capacité », l' « empowerment » là où ils sont régulièrement refusés aux migrants. C'est donc un engagement politique dans le contexte français où le ministre de la ville a refusé que la politique de la ville s'organise autour du pouvoir d'agir des habitants en rejetant le rapport « Bacqué-Mechmache » ; c'est aller « vers ceux qui ont agi et/ou qui ont subi », « ont pu ou ne pas pu », c'est un espace de discussion pour agir sur la société.

4. ENJEUX ET DISCUSSIONS AUTOUR DE L'ETHIQUE DU PROJET

Ce projet porte en lui-même un enjeu politique fort de reconnaissance des migrants dans l'espace public. De ce fait, il se doit de porter une éthique de réalisation qui s'est trouvée être discutée lors de ce groupe de réflexion. L'objectif déclaré est de « donner la parole » pour « transformer le monde ». C'est donc un enjeu politique du « vivre ensemble et agir ensemble » afin de permettre à des personnes migrantes d'être « des opérateurs de transformation des territoires dans lesquels ils sont et qui sont inadaptés par rapport à ce qu'ils sont ».

Cela nécessite, comme nous l'avons déjà dit, la mise en place de balises pour l'action afin d'aborder ce terrain avec « humilité », mais également dans la volonté de « faire un peu mieux ». Cela passe par la déconstruction des représentations collectives de la migration par l'abord, ne serait-ce que dans le groupe de réflexion, de questions relatives à la migration : migrants « intérieurs », migrants mineurs, isolés, qualifications « d'émigrés », « d'immigrés », « d'étrangers »,... Ainsi, le groupe de réflexion souhaite mettre en avant l'objectif d'émancipation lié au projet (émancipation qui sera déterminé par les personnes offrant leur témoignage). L'accent est donc mis sur la rencontre (avant le projet final), la relation, l'échange et la réciprocité ; le tout dans la convivialité et « l'humilité reconnaissante » de la part de l'équipe. Un autre objectif est de ne pas tomber dans la caricature du migrant, dans le misérabilisme considéré comme une forme de mépris : il s'agit de ne pas exclure là où le projet se veut dénonciateur de cette même exclusion. Cela passe par une « vigilance » des membres face au projet et ce qu'il a comme part « d'invisibilisation » de certaines personnes. Il s'agit d'assumer de mettre en invisibilité des personnes (même si cela est difficile) par l'impossibilité de l'anonymat tout en considérant les sources qui l'ont produit : il faut faire attention à ne pas classer *ipso facto* les personnes qui refusent les conditions de l'encyclopédie dans la catégorie des "invisibles".

5. INFLUENCES DU GROUPE DE REFLEXION / THEMATIQUES EMERGENTES

Il s'agit d'évoquer ici en quoi le groupe de réflexion associé au projet peut avoir une influence sur les décisions prises sur les dimensions artistiques et scientifiques. Appelé à être un groupe d'échanges et de propositions, il semble pouvoir jouer un rôle dans les décisions finales arrêtées par le comité de décision. Voici quatre thématiques sur lesquelles le groupe de réflexion est intervenu :

5.1. *La frontière*

La question de la frontière et notamment de la prise en compte des migrations « intérieures » au pays dans *L'encyclopédie des migrants* a été un sujet récurrent de la journée. Si au départ les positions étaient tranchées, il semble que finalement l'ouverture soit possible. En effet, il a été fait savoir par le comité de décision que le titre n'était pas changeable et que le projet ne concernait que les personnes « qui ont traversé une frontière » suite à une première question. Ce débat a été relancé par la conclusion de la matinée par Anne Morillon et la perspective du débat sur « qui témoigne ? ». Les questions ont été : Qui témoigne ? Est-ce qu'on s'affranchit ou pas des définitions ? Migrants, émigrés, ... ? Ou est-ce qu'on fait une encyclopédie des étrangers ? Pour la question du pays, est-ce qu'il faut avoir passé des frontières nationales ? Ce à quoi il a été répondu que la décision était déjà prise concernant ce sujet.

En lien avec les notions de « reconnaissance » et « d'invisibilisation » évoquées au cours de la journée, la problématique de la frontière et la critique de la nécessaire transnationalité des migrations ont de nouveau émergé en cours d'après-midi, la question étant : si des personnes se disent migrantes à l'intérieur des frontières, peut-on se permettre de ne pas les reconnaître comme telles ? Le premier aménagement a été de concéder le possible ajout d'un sous-titre afin de clarifier ce positionnement qui est de ne se concentrer que sur les migrations « transnationales ». Le débat a été relancé après la nouvelle évocation du sujet par le comité de décision : la proposition étant de répondre à « qui témoigne ? » par « quelqu'un qui n'est pas né dans le pays où il travaille ». La problématique soulevée a mené à deux critiques : si l'on fait cela, on reprend à notre compte les frontières que l'on critique et l'on pose comme différents (vision négative) les migrants que l'on perçoit dans leur altérité ; de ce fait, on va réifier cette altérité en donnant à voir aux lecteurs ce qu'ils s'attendaient à voir sans faire bouger les représentations.

Proche de sa conclusion, ce débat s'est ré-ouvert via l'impossibilité dans ce cas du témoignage des personnes provenant des DOM-TOM (nous pouvons citer l'évocation de la présence importante par exemple de mahorais à Brest). Cette question des frontières étant appelée à être questionnée de manière « très concrète » par le groupe de réflexion. Ce dernier propose « d'ouvrir la possibilité » pour les migrants intérieurs de témoigner si eux-

mêmes se sentent migrants en évoquant l'enjeu éthique développé précédemment par Jean-Michel Lucas (ou en tout cas de se préparer à cette situation qui pourrait émerger du terrain dans un projet avant tout artistique). La discussion s'est ainsi portée sur la possibilité d'ouvrir le champ du témoignage pour les « nationaux » qu'aux personnes issues des DOM-TOM, ce à quoi le groupe de réflexion a invoqué l'impossibilité en termes de non-discrimination. Les membres présents du comité de décision ont ainsi accordé le fait que malgré le fait que le cœur des témoignages est les personnes qui ont franchi une frontière « nationale », il pourrait y avoir une ouverture à ceux-ci. La conclusion de ce débat est qu'avant tout, cette « ouverture » se veut être un discours politique visant à agir sur les représentations. Dans les faits, il a été concédé que peu de personnes se considèrent migrantes à l'intérieur de la métropole française (ce qui ne sera pas nécessaire le cas en Espagne, cela pouvant être également un point d'intérêt pour l'encyclopédie au sujet des contextes de migration). Cela est donc d'avantage un appel à la reconnaissance des différentes formes de migration qui devra être soutenu par un discours scientifique au sein de l'encyclopédie.

5.2. *L'anonymat dans le projet*

Si la question de « l'anonymat » dans le projet n'a pas soulevé le même débat que celui de la « frontière », le groupe de réflexion est malgré tout intervenu face à l'évocation de son impossibilité dans *L'encyclopédie des migrants*. En effet, la question de la prise en compte des « harragas » par exemple et des immigrés clandestins a émergé du groupe. Les discussions ont ainsi tourné autour de la mise en « invisibilité » du projet et les enjeux de celle-ci. Devant assumer le format de l'encyclopédie (lettre avec photographie) et la mise en visibilité des personnes offrant aux lecteurs un récit de vie, le groupe s'est entendu sur le fait qu'il fallait garder trace de ceux qui ne voulaient/pouvaient pas témoigner en évoquant la possibilité de faire un « aparté » sur ce sujet au sein de l'ouvrage.

5.3. *Histoire de l'immigration & problématiques locales*

La possibilité de créer un objet encyclopédique en lien avec le champ de « l'histoire de l'immigration » qui se développe actuellement a été brièvement évoquée lors de la réunion. Est-ce que l'encyclopédie dit quelque chose de l'histoire de l'immigration locale ? Il est question ici de la prise en compte ou non des contextes d'immigration de chaque ville et l'impact sur le choix des témoignages. L'enjeu soulevé est l'inscription des personnes sur le territoire local, de procéder à une reconnaissance plus politique de la présence immigrée, ainsi, deux niveaux sont à penser dans le choix des témoignages : l'histoire de la personne en elle-même digne d'être partagée, et, au niveau local, les enjeux de reconnaissance des groupes. Ce travail peut donc interroger le territoire « en creux » par la présence de certains groupes de personnes : il en va d'un enjeu de reconnaissance scientifique. Cette intervention a mené la reconnaissance de cet enjeu et l'invitation à soutenir scientifiquement et pratiquement la mise en place de ce projet sur le terrain.

5.4. L'acceptation du témoignage d'étudiants

Les étudiants peuvent-ils participer à l'encyclopédie des migrants ? La réponse provenant du comité de décision est que, a priori, non. Deux réponses ont été apportées à cela : beaucoup d'étudiants sont dans la même situation que les travailleurs immigrés qui pensaient repartir en arrivant et qui ne le font pas toujours (ainsi on ne peut pas prévoir leur départ rapide), et, sur le principe, l'encyclopédie s'intéresse au « développement humain » et la migration qui « nourrit » l'Europe, ce à quoi la « migration » étudiante participe. Le débat est plus mitigé entre les membres du groupe de réflexion, notamment autour de la question des étudiants « Erasmus ». La question de la frontière est également évoquée sur le fait que les Erasmus ne traversent pas de frontière universitaire, ni souvent linguistique (ce qui peut largement être remis en question) ; l'Erasmus serait en quelque sorte un « voyageur » européen. Le programme Erasmus en général et les échanges étudiants questionne de fait la migration « autorisée » et même « favorisée » par l'Europe, ce qui peut en faire un bon contrepoint des migrations « non autorisée » (il s'agirait de comprendre le « hiatus » entre, par exemple, l'étudiant Erasmus roumain et les personnes qualifiées de « Roms »). Le groupe de réflexion conclut, sur la même base que les migrations dites « intérieures », sur la nécessité de l'ouverture du champ du témoignage aux étudiants sur les bases d'une prise de position politico-scientifique, sachant qu'en tout état de cause, peu d'étudiants se déclareront « migrants ».

6. LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE REFLEXION

Il s'agit ici d'un aperçu non exhaustif et non hiérarchisé des propositions (parfois esseulées) qui ont émergé du groupe de réflexion lors de cette réunion :

- L'apport scientifique :
 - Nécessité de produire un discours qui assume scientifiquement ce projet.
 - Nécessité d'apporter des éléments scientifiques sur les questions de migration
 - L'encyclopédie doit questionner les définitions de « migration », « d'identité », « d'exil »,... et poser une définition pour le projet.
 - L'encyclopédie doit interroger les représentations sociales sur ces termes.
 - Nécessité d'utiliser le terme d'émancipation.

- Les questionnements lors des « témoignages » :
 - Questionner sur le vocabulaire de la migration (déclinaison de l'exil par exemple).
 - Témoignage et encyclopédie : pas suffisant... questionner les apprentissages de la migration, collaboration de migrants.
 - Question : êtes-vous mieux reconnu comme personne humaine que vous l'étiez avant?

- Questions : Quels outils cette expérience là (la migration) vous a apporté? Comment peut-on les partager? Qu'est-ce que j'ai à apprendre de vous? Quels enseignements peut-on en tirer ?
 - Dimension politique, sur quoi fait-on parler ?
 - Idée du parcours d'identification.
 - Opportunité importante avec l'encyclopédie autour du savoir, "témoignage" intéressant dans la notion de savoir, le fait qu'un migrant puisse théoriser son parcours, pas seulement témoigner, parler de ce que c'est la migration avec une petite prétention objectivante.
- Nécessité de contextualiser les migrations dans chaque ville.
 - Ouverture du champ des témoignages :
 - Ouvrir le champ du témoignage aux immigrés clandestins (ex : harragas).
 - Nécessité d'aller aussi vers certaines personnes lors du projet, sinon une partie de la population est oubliée.
 - Accorder la parole aux mineurs/étudiants qui le souhaitent en accompagnant car il n'y a pas à choisir pour eux s'ils se sentent migrants ou pas.
 - Favoriser la parité le plus possible.
 - Avoir une « exigence » de diversité maximum (âge, genre,...).
 - Pas de travail avec les descendants (autre travail).
 - Ouvrir aux migrants « intérieurs ».
 - Déconstruction des représentations :
 - Il faut déconstruire les clichés autour des migrants en montrant différents visages à la migration.
 - Faire en sorte que les gens ne tombent pas sur ce à quoi ils s'attendaient.
 - Problème technique avec le site internet (droit d'auteurs, création d'œuvre originale, cession de droit d'auteur) ; certaines personnes ne voudrons pas être sur internet : possibilité du surnom ?

7. SITOGRAPHIE

- *Convention de Faro* :
http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/identities/Faro2_fr.asp
- *Déclaration de Fribourg* :
<http://droitsculturels.org/ressources/wp-content/uploads/sites/2/2012/07/DeclarationFribourg.pdf>
- *Déclaration universelle des droits de l'Homme* :
<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>
- *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* :
<http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789>